OPEN DÉPARTEMENTAL

RÈGLEMENT • MISE À JOUR SEPTEMBRE 2026

L’Open Départemental est un tournoi individuel réservé aux joueurs licenciés AFEBAS, tous niveaux confondus, qui s’affrontent en élimination directe. La compétition se déroule sur un minimum de 3 billards. Un minimum de 4 dates de compétition est requis afin d’établir un classement représentatif. La compétition pourra être adaptée par le délégué selon les besoins de son secteur.

A DROITS D’INSCRIPTION

Le droit d’inscription est fixé à 2 € par joueur. Tous les joueurs doivent obligatoirement s’inscrire sur le site dédié avant le vendredi à minuit. Aucune inscription sur place ne sera acceptée.

Tout joueur inscrit qui ne peut pas participer devra prévenir l’organisateur avant le tirage au sort. Tout joueur absent sans avoir prévenu se verra refuser l’accès à l’Open Départemental suivant. Le tirage au sort sera effectué au plus tard le samedi à 14 h 00 précédant la compétition.

B HORAIRES

La compétition débute à 9 h 15 précises.

C POINTS DE RÈGLEMENT

L’organisateur d’un Open Départemental homologué se réserve le droit d’accepter ou de refuser toute inscription. À l’appel de son nom, le joueur devra rejoindre la table de marque : le premier à se présenter récupère la bille blanche ; le second récupère le bordereau de match. Les joueurs devront ensuite se rendre directement à la table indiquée sur le bordereau.

Aucun échauffement ne sera autorisé, y compris au premier tour.

En cas d’absence ou de retard d’un joueur, une manche perdue par forfait sera appliquée toutes les 7 minutes. Ainsi, 28 minutes après l’appel de son nom, le joueur sera disqualifié.

Pour assurer le bon déroulement de la compétition et par respect pour les autres participants, la bille blanche et le bordereau de match devront être ramenés à la table de marque par le vainqueur immédiatement après la fin de la rencontre. En cas de litige, la décision de l’arbitre sera sans appel. L’utilisation des billards en dehors des matchs de la compétition est formellement interdite.

D POINTS SPÉCIFIQUES

Il appartient à chaque participant de vérifier que son nom figure sur la liste des inscrits disponible sur le site Internet, dans la rubrique consacrée à la manifestation. Toute anomalie devra être signalée à l’AFEBAS dans les meilleurs délais.

Les 4 joueurs non permanents descendant du dernier Grand Prix Départemental seront désignés têtes de série.

Les rencontres se jouent en 4 manches gagnantes, avec une durée maximale de 1 heure de jeu. À l’issue du temps réglementaire, si un joueur mène au score, il est déclaré vainqueur. En cas d’égalité, la partie en cours se termine afin de départager les deux joueurs.

GRAND PRIX DÉPARTEMENTAL

RÈGLEMENT • MISE À JOUR SEPTEMBRE 2026

Le Grand Prix Départemental est une compétition réservée aux meilleurs joueurs de la région licenciés AFEBAS. Il est composé de 16 joueurs : 12 permanents et 4 non permanents.

COMPOSITION DES 12 JOUEURS PERMANENTS

Les 12 joueurs permanents sont les 8 premiers du classement CIP de la saison précédente et les 4 premiers du classement Grand Prix Départemental et Open Départemental.

Si un ou plusieurs joueurs parmi les 4 premiers du classement Grand Prix et Open sont déjà qualifiés parmi les 8 premiers du classement CIP, les places correspondantes sont réattribuées aux joueurs suivants du classement CIP.

Exemple : si les 4 premiers du classement Grand Prix et Open figurent également parmi les 8 premiers du classement CIP, les 12 permanents seront les 12 premiers du classement CIP.

COMPOSITION DES 4 JOUEURS NON PERMANENTS

Lors du premier tournoi, les 4 non permanents seront les 4 joueurs suivants au classement CIP qui ne font pas partie des permanents. À compter du deuxième tournoi, ces places seront attribuées au vainqueur, au finaliste et aux deux demi-finalistes de l’Open Départemental précédent.

Si un joueur non permanent ne souhaite pas participer au Grand Prix Départemental, il ne pourra pas participer à l’Open Départemental organisé lors de cette même journée.

Un joueur non permanent ne peut pas participer à deux Grands Prix Départementaux consécutifs. Après sa participation en qualité de non-permanent, il disputera l’Open Départemental lors de la journée suivante, avec le statut de tête de série.

Un joueur permanent du Grand Prix Départemental d’une association ne peut participer ni au Grand Prix Départemental ni aux Opens Départementaux des autres associations.

A DROITS D’INSCRIPTION

Le montant de l’inscription est fixé à 15 € par participant, à régler dans son intégralité auprès du délégué avant le début de la compétition. La compétition pourra être adaptée par le délégué selon les besoins de son secteur.

B HORAIRES

La compétition débute à 10 h 30 précises.

10 h 30 – 12 h 00 : session 1 (4 matchs) • 12 h 15 – 13 h 45 : session 2 (4 matchs)
14 h 00 – 15 h 30 : quarts de finale • 15 h 45 – 17 h 15 : demi-finales
17 h 30 – 19 h 00 : finale

C RÈGLEMENT

Le tirage au sort sera effectué au plus tard le samedi à 14 h 00 précédant la compétition. Un joueur non permanent ne peut pas rencontrer un autre joueur non permanent au premier tour. Afin de faciliter ce tirage, les non permanents seront placés en tête de série.

Une pause maximale de 15 minutes est autorisée entre chaque tour, après la fin de l’éventuelle manche de départage.

L’intégralité de la compétition se dispute en 7 manches gagnantes, avec une durée maximale de 1 h 30 par rencontre. En cas d’égalité à l’issue du temps réglementaire, la partie en cours est immédiatement interrompue. Une manche de départage est alors disputée en mode « Shoot Out ». Chaque joueur dispose de 15 secondes pour jouer la bille blanche, à compter de l’arrêt de la dernière bille en mouvement du coup précédent, y compris après la casse.

D OBLIGATIONS DES JOUEURS

La tenue et le comportement des joueurs du Grand Prix Départemental devront être corrects et exemplaires durant toutes les compétitions.

E PRIMES

Vainqueur : 120 € • Finaliste : 60 € • Demi-finalistes : 30 € par joueur

Total des primes : 240 € • Total des inscriptions : 240 €

POINTS ET QUALIFICATIONS

RÈGLEMENT • MISE À JOUR SEPTEMBRE 2026

TABLEAU DES POINTS

Résultat	Grand Prix	Open
Vainqueur	16 points	14 points
Finaliste	14 points	12 points
Demi-finaliste	12 points	10 points
Quart de finaliste	10 points	8 points
Huitième de finaliste	8 points	6 points
Seizième de finaliste	—	4 points
Trente-deuxième de finaliste	—	2 points

QUALIFICATION POUR GIEN

Grand Prix Départemental — joueurs permanents : les 2 premiers du classement sont qualifiés.

Open Départemental : les 3 premiers du classement sont qualifiés.

QUALIFICATION ESPAGNE

Lors de l’épreuve de Gien, une place pour le Festival Catalonia sera attribuée aux vainqueurs des catégories concernées.

QUALIFICATIONS ET ABSENCES

RÈGLEMENT • MISE À JOUR SEPTEMBRE 2026

QUALIFICATION EN CAS D’ÉGALITÉ DE POINTS

Les règles suivantes s’appliquent en cas d’égalité de points entre deux joueurs pour une qualification.

LES 4 PERMANENTS DU TOP OPEN ET GP

En cas d’égalité de points pour la qualification des 4 permanents issus du Top Open et Grand Prix Départemental de la saison précédente, le joueur ayant le meilleur classement CIP sera qualifié.

LES 8 AUTRES PERMANENTS CIP ET LES INVITÉS

En cas d’égalité de points CIP, le joueur ayant le meilleur classement au Top Open et Grand Prix Départemental de la saison précédente sera qualifié.

Si les deux joueurs ont le même classement, ou si aucun des deux n’a participé à ce classement, le joueur ayant la meilleure progression CIP sera qualifié.

ABSENCE AU GP DE DÉBUT DE SAISON

En cas d’absence d’un joueur au premier Grand Prix Départemental, il sera remplacé par un invité, selon l’ordre du classement CIP de la saison précédente.

En cas d’égalité de points CIP, le joueur ayant le meilleur classement au Top Open et Grand Prix Départemental de la saison précédente sera invité.

La participation de l’invité n’est pas obligatoire.

ABSENCE AU GP PENDANT LA SAISON

En cas d’absence d’un joueur au Grand Prix Départemental pendant la saison, il sera remplacé par l’un des quarts de finaliste de l’Open précédent.

En cas d’égalité, les joueurs seront départagés par le classement Top Open de la saison en cours, puis par celui de la saison précédente (n−1). Le CIP sera utilisé en dernier recours.